

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/02/2009

Réception par le Prefet : 23/02/2009

Publication : 27/02/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-3-3-5

Séance du vendredi 20 février 2009

RD 18bis – Liaison A 35/RD 83 à hauteur de ROUFFACH Programme AM11

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2008-5-3-6 du Conseil Général du 12 décembre 2008 approuvant le budget primitif 2009 pour la constitution d'un réseau routier structurant,
- VU la délibération de Conseil Général n°E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les études de projet, l'allotissement des travaux et l'estimation du coût prévisionnel de l'opération au montant de 18,3 M € TTC valeur juillet 2008, soit 17.97 M € TTC hors acquisitions foncières ;
- arrête le coût prévisionnel des travaux au montant de 13 560 232 € HT valeur juillet 2008 soit 9 920 616 € HT valeur mai 2002 ;
- rend définitif le forfait de rémunération du maître d'œuvre « conception » au montant de 494 759,43 € HT valeur mai 2002 ;
- décide de lancer un second marché de maîtrise d'œuvre portant sur les éléments de mission de direction de l'exécution des contrats de travaux et d'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de

garantie de parfait achèvement, ainsi que d'autres éléments de mission complémentaires.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions